

Cambrin

JUILLET-AOUT 2017

Au fil des mois

Du 10 juillet
au 04 aout

CENTRE DE LOISIRS

Samedi 8 juillet

MARCHE AUX PUCES NOCTURNE

Organisé par l'Amicale Laïque
De 17h à minuit—au stade
Réservation au 06.17.41.50.74

Lundi 10 juillet

BALAYAGE DES FILS D'EAU

Vendredi 14 juillet

FETE NATIONALE

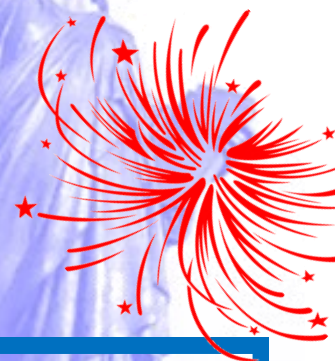
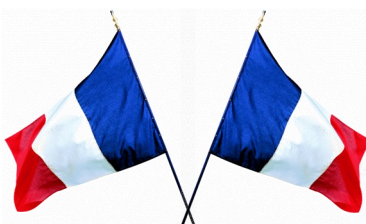
Programme ci-dessous et flyer ci-joint

Jeudi 03 août

FETE DE CLOTURE DU CENTRE DE LOISIRS

A 18h30- Salle Léonce Pruvost

**FERMETURE DE
LA MAIRIE
LE 14 AOUT**



PROGRAMME FETE DU 14 JUILLET 2017

10h00: RDV devant la mairie—cortège jusqu'au Monument aux Morts pour le dépôt de la gerbe.

11h: Tombola gratuite proposée aux cambrinois, adultes, ados et enfants. Suivie du verre de l'amitié. À la salle polyvalente Léonce Pruvost

À partir de 13h: à la maison des associations - repas citoyen, « auberge espagnol » apportez votre repas, nous mettons tout en commun et venez savourer ce moment de convivialité!! Boissons à prix coutant.

A partir de 14h30: au stade - structures gonflables , pétanque, jeux de cartes, jeux en bois, glace et barbe à papa offertes aux enfants cambrinois , buvette sur place.



FERMETURE ANNUELLE

La mairie sera fermée les après-midi du **17 juillet au 11 août inclus** et tous les samedis matin du **1er juillet au 19 août inclus**. En cas d'urgence, téléphonez au **03 21 63 26 63** (le matin pour prendre rendez-vous).



Retrouvez toutes les infos et photos sur

<https://centredeloisirscambrin.wordpress.com>



FERMETURE ANNUELLE
BIBLIOTHEQUE
DU MARDI 1er AOUT
AU MARDI 05 SEPTEMBRE

CYBER CENTRE
DU 03 JUILLET—REPRISE COURANT SEPTEMBRE

SORTIE AU VILLAGE DE ST JOSEPH



Le samedi 16 septembre

organisé par le Comité des Fêtes
Repas au village
Visite des boutiques libre
Ou jeux de cartes dans le restaurant

Inscription par téléphone au
07.86.77.26.15
et permanences
Voir flyer ci-joint

VIDE GRENIER



NOCTURNE



08 JUILLET 2017
DE 17H00 A 00H00
AU TERRAIN DE SPORT

5 € LES 4 METRES

Installation dès 15h00

RESERVATION 06.17.41.50.74



RAPPEL



Pour éviter tout désagrément, vos plantations doivent être taillées régulièrement afin d'éviter tout débordement sur le domaine public ou privé. Les arbres et les haies plantés à une distance inférieure à 2 mètres de la limite séparative, ne doivent pas dépasser 2 mètres de haut.

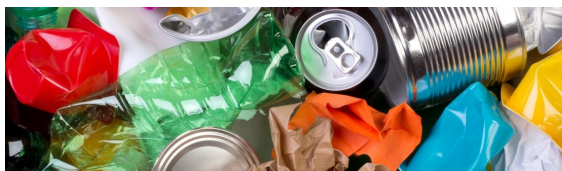
Pour éviter l'ensemencement dans les terrains voisins, les chardons doivent être détruits avant la période de fleuraison (aux environs du 15 juillet).



COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION
BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE

COLLECTE DES DECHETS PAR HABITANT POUR L'ANNEE 2016

- DECHETS ORDURES MENAGERES ET RECYCLABLE: 260 kg
- COLLECTE DE VERRES: 36 kg
- DECHETS VERTS: 106 kg



Opération Tranquillité Vacances

Si vous vous absentez en cours d'année ou en période estivale, les services de police ou de gendarmerie peuvent à votre demande surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous (service gratuit) auprès de votre commissariat de police à Auchy-les-Mines.

